## Sylv'ACCTES

# **Projet Sylvicole Territorial**

Territoire (nom et joindre Parc naturel régional Livradois-Forez liste des communes au La liste des communes bénéficiaires sera transmise au moment de l'activation du dispositif

## Contexte local

Stratégie forestière du territoire (synthèse des actions forestières)

Volonté forte du territoire d'améliorer la gestion des massifs forestiers (gérer plus et gérer mieux) et de stimuler la valorisation locale des produits bois. De multiples actions portées par des partenaires divers ont lieu dans ce sens :

- animations de massifs ;
- actions de sensibilisation à la gestion forestière durable (prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers);
- accompagnement des collectivités dans leurs projets de rénovation / construction et de chaufferies bois ;
- soutien aux entreprises de la filière (investissements, innovation...).

Grandes formations forestières	Surfaces (en ha)		Essences principales	Proportion (en %)
Sapinières-Hêtraies montagnardes	53 000		Sapin pectiné	33%
Pessières et douglasaies issues de plantatio	48 400	joindre une carte du territoire représentant	Douglas	15%
nerajes sylvestres I 19.400 F		es grands types de peuplements forestiers	Enicéa commun	14%
Feuillus divers	20 700	les granus types de peuplements forestiers	Pin sylvestre	12%
Hêtraies pures	9 400		Hêtre	6%
Chênaies	8 600		Chênes	5%

Proportion communale	3,5%	domaniale	8% sectionnale	88%	
Surface forêt privée (en ha)		144000	Surface moyenne par parce	lle (en ha)	0,

Economio foractiòra loc-

Kilomètres de desserte en forêt		- <mark>km</mark>	Nombre d	e places de dépôts	-		
Nombres de scieries	ombres de scieries 50		-	entreprises de travaux foresti	ers 100		
Volume de bois exploité ann	nuellement	> 400 000	m <sup>3</sup>	> 300 000 m3 de bois ronds tr	ransformés annuellemen		

Proportion par catégorie de produits				Prix moyens pratiqués		
Bois d'œuvre	80	%	30-35	€/m3		
Bois d'industrie	12	%	0-2	€/stère		
Rois énergie	8	%	-	£/tonne		

Itinéraires sylvicoles à enjeux							
Itinéraire sylvicole	Intérêt et enjeux locaux pour sa mise en œuvre	Difficultés de mise en œuvre	Surface potentiellement concernée par l'itinéraire (en ha)				
Maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences en sapinières hêtraies	Fort intérêt patrimonial des sapinières hêtraies montagnardes du Livradois-Forez, dont il est nécessaire de garder un bon niveau de naturalité. Beaucoup de sapinières régularisées dans les gros bois avec des difficultés de commercialisation liées à une qualité hétérogène des bois. Enjeu d'amélioration de la qualité des bois sur pied via une sylviculture adaptée. L'itinéraire comporte un volet expérimental pour les sapinières hors-station du fait des changements climatiques.	Difficulté technique modérée pour cet itinéraire dans le cas des sapinières hêtraies en station. Difficultés de commercialisation des gros bois de sapin de qualité médiocre, qui représentent des volumes importants.  Pour les sapinières hors station, difficulté technique pour réussir l'enrichissement en essences moins tolérantes à l'ombrage que le sapin ou le hêtre.	62 000				
FUTAIES RESINEUSES ARTIFICIELLES: acquisition et maintien d'un mélange d'essences, accompagnement vers la régénération naturelle (dont irrégularisation des peuplements)	Forêts pour la plupart récentes, monospécifiques (épicéa, douglas principalement) et monostrates. Si elles présentent actuellement un fort intérêt économique, elles sont souvent peu favorables sur le plan de la biodiversité et du paysage. L'itinéraire proposé vise à améliorer les aménités environnementales de ces peuplements, en accompagnant les dynamiques naturelles.	Itinéraire plus technique que le précédent, en particulier pour l'engagement de la régénération naturelle.	58 000				
Amélioration et renouvellement des peuplements et accrus feuillus autochtones par l'accompagnement des dynamiques  Forêts dont la faible valeur économique conduit régulièrement à leur élimination puis remplacement par une essence résineuse allochtone. L'itinéraire prévoit d'améliorer la qualité des bois te de renouveller les peuplements par régénération te de le renouveller les peuplements par régénération de la faible valeur économique conduit régulièrement à leur élimination puis remplacement par une essence résineuse allochtone. L'itinéraire prévoit d'améliorer la qualité des bois te de le renouveller les peuplements par régénération de la faible valeur économique conduit régulièrement à leur élimination puis remplacement par une essence résineuse par l'accompagnement des dynamiques		Renouvellement du peuplement plus technique que pour l'itinéraire 1 (gestion de la lumière).	38 700				

Sylv'ACCTES	Description itinéraire sylvicole :	Maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences en sapinières hêtraies
Pauplements concernés : saninières hâtrajes et saninières hâtrajes mélangées l'objectif de l'itinéraire est double : acquérir/mainten	r una structura irrégulière et réégulibrer la mélange d'essences en se rangrochant de l'habitat climacique. Pour les caninières hors station, un itinéraire expérimental e	est proposé avec un enrichissement par des essences plus adantées aux futures conditions

Peuplements concernés : sapinières, hêtraies et sapinières, hêtraies et sapinières sheitraies et sapinières hors station, un itinéraire expérimental est proposé avec un enrichissement par des essences plus adaptées aux futures condition

Essences principales	Proportion	Essences objectifs	Proportion	Age d'exploitabilité	Diamètre d'eploitabilité	Critèr
1 Sapin pectiné	90 %	1 Sapin pectiné	<80 %	80-120 ans	50-60 cm	A l'iss
1 Hêtre commun	90 %	1 Hêtre commun	<80 %	80-120 ans	45-60 cm	
2 Essences alternatives à l'essence dominante	<10 %	2 Essences alternatives à l'essence dominante	>20 %	80-120 ans	45-60 cm	Favori

Accroissement biologique moyen pour la durée de révolution de l'itinéraire 7-12 m3/ha/an

Durée de révolution de l'itinéraire sylvicole

80-120 ans
Volume total escompté à la fin de la révolution 550-1440 m3/ha

Critères d'éligibilité complémentaires A l'issue de la révolution, 4 arbres morts/sénescents + 4 arbres vivants à dendromicrohabitats à l'hectare

Pavoriser l'état naturel des berges de cours d'eau. Pas de nouvelle plantation allochtone sur une bande de 6m minimum (éventuellement plus si réglementation locale spécifique : SAGE, PLU, Réglement de boisement). Si plantation existante, prélevée priotairement lors de la prochaine coupe. Si peuplement "naturel", éclaircie renforcée en bordure de cours d'eau pour faciliter la diversification des essences et strates de végétation.

Préserver la fonctionnalité des zones humides forestières. Drainage et reboisement allochtone exclus. Débardage alternatif recommandé. Travail au profit des essences adaptées : aulne, saule, bouleau, pin sylvestre

Diagnostic sylvicole obligatoire à l'appui de chaque demande d'aide Sylv'ACCTES. Réalisé par un Gestionnaire forestier professionnel agréé. Contient a minima les mesures dendrométriques élémentaires (surface terrière ventilée par catégories de diamètres, hauteur dominante), un diagnostic écologique, stationnel (dont risque climatique) et une analyse des conditions d'exploitation

Mise en œuvre de l	'itinéraire sylvicole		1							élémentaires (surface terrière ventilée pa d'exploitation	ar catégories de diamètres, hauteur dominante), un diagnostic écologique, stationnel (dont risque climation
IVIISC CII CCUVIC UCI	timeran e syrvicore	Opérations sylvicoles				Réalisation de l'intervention	Volume tota	al sur nieds	Nbres de tiges hectares conservées après	Catégories de produits exploités et	
Travaux	Coupes	Туре	Coûts de mise en œuvre (en €/ha)	Volume exploités (er m3)	Récolte des rémanents	en n+	après inte		intervention	proportions du volume prélevé (en %)	Précisions sur les coupes et travaux
		(ex: martelage+éclairice, martelage+depressage, élagage)  Diagnostic sylvicole et martelage (avant chaque coupe) obligatoire en dessous de 900 m	500	-	-		-	m3	-	-	- mesures dendrométriques élémentaires (surface terrière ventilée par catégories de diamètres, hauteur dominante); - diagnostic écologique (zonages environnementaux, habitats à enjeu : zone humide / cours d'eau); - diagnostic stationnel (profondeur de sol, exposition, altitude); - mesures d'adaptation de l'exploitation nécessaires pour prendre en compte ces enjeux.  Martelage : conserver dans la mesure du possible les essences alternatives à l'essence dominante, dar l'objectif d'atteriorde 20% de mélange.
	х	Coupe de "jardinage" ou coupe d'irrégularisation	Non subventionné	50-90	non	Tous les 5 à 12 ans	200-400	m3	300-500	BO 75 BI 15 BE 10 Autre -	Le marquage d'arbre conserver peut-être couplé avec le diagnostic (biodiversité ou amélioration des peuplements)  Rotation : 5 à 12 ans. En bordure de cours d'eau (minimum 6m), éclaircie plus forte pour favoriser le mélange d'essences et la stratification de la végétation. Si ripisylve "naturelle" installée, nécessité de la maintenir lors des coupes (éclaircie possible).
x		Débardage alternatif sur sol non portant	Cheval : 300€/jour, Câble-mât : 30€/m3 (al	bi -	-	-	-	m3	-	-	Uniquement en cas de déficit d'exploitation : prise en charge d'une part du déficit
x		Travail du sol superficiel et localisé pour aider l'installation de la régénération	800-1000	-	non	à tout moment	-	m3	-	-	Travail du sol superficiel et localisé (crochetage, griffage, arrachage mécanique de végétation concurrente).  A réaliser 2 fois maximum par rotation.
х		Complément de régénération : réservé aux situations où la dynamique naturelle est insuffisante pour rétablir le mélange. Essences d'enrichissement = essences autochtones adaptées à la station.  Cas des sapinières "hors station" : ouverture à l'enrichissement allochtone dans la limite de 30% du couvert de la parcelle concernée sous réserve d'un diagnostic climatique réalisé par un professionnel agréé prouvant la non adaptation du sapin à la station (voir	750-900€/ha parcouru (max 25% de la sur	ía-	non	à tout moment	-	m3	-		A réaliser une fois maximum par rotation. Introduction de 600 plants maximum par hectare. Compléments de régénération organisés par bouquets ou parquets sur un maximum total de 2500m//hectare. Comprend potets travaillés + fourniture et mise en place des plants + protection. Potets manuels possibles. Le recours à des provenances et entreprises locales (pépinière, ETF) est encouragé. Essences autochtones exclusivement.  En bordure de cours d'eau (bande de 6 mètres minimum), enrichissement limité aux groupes d'espèce suivants : aulnes, saules, érables. Enrichissements exclus en zone humide.
		précisions di-contre).									Sapinières "hors-station": sous réserve d'un diagnostic stationnel réalisé par un Gestionnaire forestie professionnel agréé - éventuellement croisé avec la cartographie de végétation potentielle du Parc Livradois-Forez (CARHAB) - confirmant le caractère hors-station de la sapinière : ouverture à l'enrichissement allochtone dans la limite de 30% des plants introduits sur la parcelle concernée. Limit aux essences de l'arrêté MFR Auvergne-Rhône-Alpes, robinier et chêne rouge exclus.
x		Dégagements, nettoiements	500-600€ par passage (1 à 3)			1 à 3 ans après coupe			-	-	Gérer le mélange d'essences (objectif de 20% de mélange). En bordure de cours d'eau (bande de 6m minimum) et en zone humide, travail au profit des essences alternatives au sapin, prioritairement en faveur des groupes d'espèces suivants : aulnes, saules, érabl + bouleau, pin sylvestre
х		Dépressages	600-1200€	-	non	3 à 15 ans	-	m3	-	-	

Sylv'ACCTES	Description itinéraire sylvicole :	FUTAIES RESINEUSES ARTIFICIELLES : acquisition et maintien d'un mélange d'essences, accompagn
-------------	------------------------------------	---

### Remarques générales sur l'itinéraire

Objectifs visés

- acquérir ou maintenir un mélange d'essences (au moins 30% de mélange)
- s'appuyer sur la régénération naturelle pour renouveler les peuplements

Essences principales	Proportion	Essen	ences objectifs		Proport	ion	Age d'exploi	tabilité	Diamètre d'eploi	tabilité
1 Epicéa / Douglas / Melèze / Pin Sylvestre	60-90	%	1	Epicéa / Douglas / Melèze / Pin Sylvestre	40-70	%	80-120 selo	ans	50-60	cm /
2 Autres résineux	<30	%	2		30-50	%	80-120 selo	ans	50-60	cm
3 Feuillus	<5			Feuillus	>10	%	80-120	ans	45-55	cm [

Accroissement biologique moyen pour la durée de révolution de l'itinéraire 10-18 m3/ha/an

Durée de révolution de l'itinéraire sylvicole	80-120	ans
Volume total escompté à la fin de la révolution	1200-1600	m3

#### Critères d'éligibilité complémentaires

l'issue de la révolution, 4 arbres morts/sénescents + 4 arbres vivants à dendromicrohabitats à l'hectare

ravoriser l'état naturel des berges de cours d'eau. Pas de nouvelle plantation allochtone sur une bande de 6m minimum (éventuellement plus si réglementation locale spécifique : SAGE, PLU, Réglement de boisement). Si plantation existante, prélevée priotairement lors de la prochaine coupe. Si peuplement "naturel", éclaircie renforcée en bordure de cours d'eau pour améliorer son éclairement et faciliter l'apparition d'une végétation naturelle de berge.

Préserver la fonctionnalité des zones humides forestières. Drainage et reboisement allochtone exclus. Débardage alternatif recommandé. Travail au profit des essences adaptées : aulne, saule, bouleau, pin sylvestre

Diagnostic sylvicole obligatoire à l'appui de chaque demande d'aide Sylv'ACCTES. Réalisé par un Gestionnaire forestier professionnel agréé. Contient a minima les mesures dendrométriques élémentaires (inventaire relascopique, hauteur dominante), un diagnostic écologique, stationnel (dont risque climatique) et une analyse

Mise en o	euvre de l'itinéraire sylvicole		1							mesures dendrométriques élémentaires conditions d'exploitation	(inventaire relascopique, hauteur dominante), un diagnostic écologique, stationnel (dont risque climatique) et une
		Opérations sylvicoles				Réalisation de					
		Туре	Coûts de mise en œuvre (en	Volume exploités (en	Récolte des rémanents	l'intervention en	Volume tot		Nbres de tiges hectares conservées <u>après</u>		Précisions sur les coupes et travaux
Travaux	Coupes	(ex : martelage+éclaircie, martelage+dépressage, élagage)	€/ha)	m3)	necone des remanents	n+	après inte	ervention	intervention	proportions du volume prélevé (en %)	Treesions suries coupes et duvaux
		Diagnostics sylvicoles et martelages (avant chaque coupe)		-	-	-	-	m3	-	-	Contenu du diagnostic : - mesures dendrométriques élémentaires (surface terrière ventilée par catégories de diamètres, hauteur dominante + diamètre dominant); - diagnostic écologique (zonages environnementaux, habitats à enjeu : zone humide / cours d'eau); - diagnostic stationnel (profondeur de sol, exposition, altitude); - mesures d'adaptation de l'exploitation nécessaires pour prendre en compte ces enjeux. Martelage : préserver dans la mesure du possible le mélange existant  Le marquage d'arbre conserver peut-être couplé avec le diagnostic (biodiversité ou amélioration des peuplements)
	х	Coupes d'amélioration ou irrégularisation	-	25%	non	rotation 5-10 ans	150-350	m3	-	BO 80 BI 10 BE 10 Autre	En bordure de cours d'eau (bande de 6 mètres minimum), prélèvement total des essences allochtones pour laisser venir une végétation naturelle de berge.
	x	Coupe d'ensemencement	-	20-40%	non	n	90-200	m3	300-480	BO 80 BI 10 BE 10 Autre	
	×	Coupes secondaires	_	30-50%	non	n + 3-5 ans	60-100	m3	150-250		Si ripisylve "naturelle" installée, nécessité de la maintenir lors des coupes (éclaircie possible).
	x	Coupe définitive	-	50-100%	non	n + 6-10 ans	-	m3	Régénération + arbres "bios" préservés	BO   80   BI   10   BE   10   Autre	
			Chaval - 2006/: Cabl								
		Débardage alternatif sur sol non portant	Cheval : 300€/jour, Câble-mâ	-	-	A chaque coupe	-	m3	=	-	Uniquement en cas de déficit d'exploitation : prise en charge d'une part du déficit
х		Travail du sol localement et si nécessaire pour faciliter la régénération	800-1000	-	-	n		m3	-	-	Griffage de la ronce, arrachage mécanique de la fougère, décapage pour la régénération du Pin Sylvestre.  1 fois par rotation.
x		Complément de régénération si dynamique naturelle insuffisante	750-900€/ha parcouru (max 2	-	-	n+1		m3	-	-	Essences d'enrichissement : adaptées à la station, limitées aux essences de l'arrêté MFR hors robinier et chêne rouge.  Compléments de régénération organisés par bouquets ou parquets sur un maximum total de 2500m²/hectare.  Introduction de 600 plants maximum par hectare. Comprend potets travaillés, fourniture et mise en place des plants, protection.  En bordure de cours d'eau (bande de 6m minimum), enrichissement limité aux groupes d'espèces suivants : aulnes, saules, érables.  Enrichissements exclus en zone humide.  Le recours à des provenances et entreprises locales (pépinière, ETF) est encouragé.
x		Dégagements, nettoiements, défourchage	500-600€ par passage (1 à 3)	-		n+1-11	-	m3	-	-	Gestion du mélange, travail au profit d'essences alternatives à l'essence dominante, avec objectif de mélange de minimum 30%.  En bordure de cours d'eau et en zone humide, travail au profit d'essences alternatives à l'essence dominante, prioritairement en faveur des groupes d'espèces suivants : aulnes, saules, érables + bouleau, pin sylvestre.
	×	Dépressages  1ère éclaircie	000-1200€	15-40% du nb de tiges	non	3 à 15 ans 18-25		-		BO BI 50 BE 50	
	^	Elagage sur les 6 premiers mètres (250-300 tiges / ha		15 40% du lib de tiges	iioii	10-23		l .		50   51   50   52   50	Elagage des tiges d'avenir sur les 6 premiers mètres dans l'objectif d'obtenir une bille d'au moins 6 m de
х		maximum),	1000-1500	-	-	-	-	m3	-	-	hauteur sans branche (objectif d'obtenir de la haute qualité de sciage).
x		Reboisement <u>mélangé</u> après coupe à blanc justifiée par	2500€/ha  Options: 500€/ha – mise en petits andains sur 1 interligne sur 2 OU 1200€/ha – broyage de surface localisé sur les lignes de plantation (largeur ≤ 2m)	-	-	Après coupe à blanc	-		-	-	Inauteur sans branche (objectif d'obtenir de la haute qualité de sciage).  La situation d'impasse sylvicole doit être justifiée dans le diagnostic établi par un GFP agréé avec utilisation du facteur d'élancement H/D.  Plantation mélangée pied à pied ou par bouquets ou parquets permettant d'atteindre un minimum de 30% de mélange à l'échelle de la parcrelle, avec un minimum de 30% d'essences autochtones.  Essences adaptées à la station (arrêté MFR Auvergne Rhône-Alpes, robinier et chêne rouge exclus).  Comprend potets travaillés (sous-solage et mise en andains exclus), fourniture et mise en place des plants, protection.  En bordure de cours d'eau (bande de 6m minimum), reboisement limité aux groupes d'espèces suivants : aulnes, saules, érables.  Reboisement exclu en zone humide.  Le recours à des provenances et entreprises locales (pépinière, ETF) est encouragé.  Conditions à respecter lors de la mise en andains (si option retenue) : andainage sur 1 interligne sur 2. Si présence d'un cours d'eau (permanent ou non) : distance minimale des andains par rapport au cours d'eau : 6 mètres minimum + dernier andain hors de portée des crues ET parallèle au cours d'eau. Ne laisser aucun rémanent dans les 6m depuis le cours d'eau.  Sous réserve des possibilités techniques et de sécurité des opérateurs, ne pas installer les andains dans le sens de la pente, autant que faire se peut. En cas d'impossibilité ou risque avéré pour la sécurité des opérateurs, préserver les chemins traversants (et tout autre élément remarquable) en plaçant l'andain amont parallèle à ces derniers.  Conditions à respecter lors du broyage des lignes de plantation (si option retenue) : largeur maximale de la ligne broyée : 2m. Si présence d'un cours d'eau (permanent ou non) : respecter une distance de 6 m depuis le cours d'eau et ne pas laisser de rémanent dans les 6 m (à prévoir lors de l'abattage).

Sylv'ACCTES	Description itinéraire sylvicole :	Amélioration et renouvellement des peuplements feuillus autochtones par l'accompagnement des dynamiques naturelles
Remarques générales sur l'itinéraire		
Objectifs visés :		

- amenorer raquance des bois et renouverer les peuplements par l'accompagnement des dynamiques naturenes
- rééquilibrer le mélange d'essences pour se rapporocher de l'habitat naturel. Objectif de 20% d'essences dryades autochtones.

	- reequilibrer le meiange à essences pour se rapporoche	equilibre le meiarige à essences pour se rapportonier de matriat naturer. Objectif de 20% à essences di yades autocritories.									
[	Essences principales	Proportion	Essences objectifs		Proportio	on	Age d'exploi	tabilité	Diamètre d'eplo	oitabilité	
				chêne sessile, pédonculé et/ou pubescent, frêne,							
	chêne sessile, pédonculé et/ou pubescent,			charme, tilleul, érable et/ou hêtre							
	charme, tilleul, érable et/ou hêtre. Frêne										
	réservé aux cas de viabilité avérée /										
	1 Chalarose (Chalara fraxinea ).	95 %	1		80 9	%	110 - 150	ans	45-60	cm	
[	2 Autres essences d'accompagnement	5 %	2	Essences dryades autochtones	20 9	%	80-120	ans	45-60	cm	

Accroissement biologique moyen pour la durée de révolution de l'itinéraire	4-6	m3/ha/an
Durás da rávolution da l'itináraire sylvicole	110 - 150	anc

Critères d'éligibilité complémentaires

A l'issue de la révolution, 4 arbres morts/sénescents + 4 arbres vivants à dendromicrohabitats

Favoriser l'état naturel des berges de cours d'eau. Pas de nouvelle plantation allochtone sur une bande de 6m minimum (éventuellement plus si réglementation locale spécifique : SAGE, PLU, Réglement de boisement). Si plantation existante, supprimée priotairement lors de la prochaine coupe. Si peuplement "naturel", éclaircie renforcée en bordure de cours d'eau pour faciliter la diversification des essences et strates de végétation.

Préserver la fonctionnalité des zones humides forestières. Drainage et reboisement allochtone exclus. Débardage alternatif recommandé. Travail au profit des essences adaptées : aulne, saule, bouleau, pin sylvestre

Diagnostic sylvicole obligatoire à l'appui de chaque demande d'aide Sylv'ACCTES. Réalisé par un Gestionnaire forestier professionnel agréé. Contient a

			•									ui de chaque demande d'aide Sylv'ACCTES. Réalisé par un Gestionnaire forestier professionnel agréé.
Mise en œuvre de l'	'itinéraire sylvicole	2 ( 11 11 1			1	_			1	minima les me	esures dendrométriques	élémentaires (inventaire relascopique, hauteur dominante), un diagnostic écologique, stationnel (do
		Opérations sylvicoles				Réalisation de	Values	otal sur pieds	Nihara da tiana hastarra assassa (as assàs	Cationsian		
Travaux	Coupes	Туре	Coûts de mise en œuvre (en	Volume exploités (en m3)	Récolte des rémanents	l'intervention en	1	tervention	Nbres de tiges hectares conservées <u>après</u> <u>intervention</u>		de produits exploités et du volume prélevé (en %	
I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	coupes	(ex : martelage+éclaircie, martelage+dépressage, élagage)	€/ha)	Torume explores (en ma)		n+	apres in	ter vention	intervention	ргорогиона	da volume prefere (en x	
		Diagnostics sylvicoles et martelages (avant chaque coupe)	500									Contenu du diagnostic :  - mesures dendrométriques élémentaires (surface terrière ventilée par catégories de diamètres, hauteur dominante);  - diagnostic écologique (zonages environnementaux, habitats à enjeu : zone humide / cours d'eau);  - diagnostic stationnel (profondeur de sol, exposition, altitude);  - mesures d'adaptation de l'exploitation nécessaires pour prendre en compte ces enjeux.  Martelage : conserver dans la mesure du possible les essences alternatives à l'essence dominante, dans l'objectif d'atteindre 20% de mélange.
				-	-	-	-	m3	-	-		
		Coupes d'amélioration ou coupe										En bordure de cours d'eau (minimum 6m), éclaircie plus forte pour favoriser le mélange
		d'irrégularisation										d'essences et la stratification de la végétation.
	х		-	20-25% du volume sur pied	<50%	7 à 15 ans rotation	120-280	m3	-	BO 20-BI	BE 50-8 Autre	Si ripisylve "naturelle" installée, nécessité de la maintenir lors des coupes (éclaircie possible).
	Х	Coupe d'ensemencement	-	20-40% du volume sur pied	<50%	n	90-200	m3			BE 50-8 Autre	
	x	Coupes secondaires	-	30-50%	<50%	n+3-5	50-100	m3		BO 20-BI	BE 50-8 Autre	
	x	Coupe définitive sur régénération acquise	-	"100%"	<50%	n+3-5	-	m3	Régénération + arbres "bio" préservés	BO 20-BI	BE 50-8 Autre	
		Débardage alternatif sur sol non portant	Cheval : 300€/jour, Câble-mâ	i -	-	-	-	m3	-	-		Uniquement en cas de déficit d'exploitation : prise en charge d'une part du déficit
х		Travail du sol localement et si nécessaire pour faciliter la régénération	800-1000	-	-	-	_	m3	-	-		Travail du sol superficiel et localisé (crochetage, griffage, arrachage mécanique de végétation concurrente). 1 fois par rotation.
х		Complément de régénération si dynamique naturelle insuffisante	750-900€/ha parcouru (max	25% de la surface concernée)		1 à 3 ans après co	1-	m3		<u>-</u>		Essences d'enrichissement : essences autochtones adaptées à la station.  Compléments de régénération organisés pied à pied ou par bouquets/ parquets sur un maximum total de 2500m²/hectare. Introduction de 600 plants maximum par hectare.  Comprend potets travaillés, fourniture et mise en place des plants, protection.  1 fois maximum par rotation.  En bordure de cours d'eau (bande de 6m minimum), enrichissement limité aux groupes d'espèces suivants : aulnes, saules, érables.  Enrichissements exclus en zone humide.  Le recours à des provenances et entreprises locales (pépinière, ETF) est encouragé.
			500-600€ par passage (1 à 3)									Favoriser l'installation des essences dryades autochtones dans le peuplement dominant. En bordure de cours d'eau (bande de 6m minimum) et en zone humide, travail au profit d'essences alternatives à l'essence dominante, prioritairement en faveur des groupes d'espèces
X		Dégagements, nettoiements	600 12006			1 à 10 ans après co	oupe	m3	-	-		suivants : aulnes, saules, érables + bouleau, pin sylvestre
		Dépressage	600-1200€			3 à 15 ans		m3		-		

Itinéraire sylvicole	It 1	It 2	It 3
T CO2 séquestrée en forêt	217	150	165
T CO2 stockées sous forme de produit	64	67	17
T CO2 évité par l'usage des produit en matériaux ou énergie	363	430	295
Effet carbone total	644	647	477
Effet carbone annuel (rapporté à la durée de révolution)	6,44	5,83	4,50
Note BAP	3	3	2
			_

Bénéfice Biodiversité Potentielle = Propension de l'itinéraire sylvicole à favoriser / pérenniser la biodiversité suivant les caractéristiques du peuplement objectif								Notation								
	(les critères sont en cohérence avec les enje	ıx identifi	és dans le SRCE et <u>analysés à l'échelle d'un hectare</u> )		itinéraire 1				itinéraire	2		itinéraire	3	itinéraire 4		
Eléments d'analyse	Caractéristiques	Notation	Commentaires	SRCE Compatible	origine	escompté	variation	origine	escompté	variation	origine	escompté	variation	origine escompté var	ation	
	2 essences	1		-				0								
Diversité des essences objectifs	3 essences	2	Le mélange d'essences en forêt permet d'acceuillir une diversité d'espèces importantes. Une essence objectif représente au moins 10% de la couverture du peuplement.	=	1	2	1	(mono spécifi	1	1	1	2	1			
	4 essences et plus	3		+				que)								
Essences accessoires	l'itinéraire ne favorise pas les essences accessoires	0	les essences accessoires, sans vocation de production de bois, sont très souvent des arbres à baies (Sorbier, alisiers, merisier,) favorables à la diversité avifaunistique. Par ailleurs, le développement d'arbustes et d'arbres des strates basses (noisetiers, aulne,)	=	0	2	2	0	2	2	0	2	2			
Essences accessories	l'itinéraire favorise les essences accessoires	2	sont aussi utiles à la faune sauvage	+	ŭ			ľ	_	_	ľ		-			
	essences objectifs uniquement acclimatées	1		-		3 (2 avec										
Compositions des essences objectifs	essences objectifs mélangées autochtones/acclimatées	2	La richesse spécifique est en moyenne meilleure au sein du cortège associé aux essences autochtones. Les espèces associées aux essences allochtones sont plus communes et moins spécialisées	=	3	ontion			2	1	3	3	0			
	essences objectifs uniquement autochtones	3		+		station)										
	1 strate	0		-												
Nombres de structures végétales au terme de l'itinéraire sylvicole	2 strates	1	La variété des strates permet la multiplication des habitats pour l'accueil d'une grande diversité d'espèces. 1 strate = 1/4 de la hauteur du peuplement sur au moins 1/5 d'hectare (20%)	=	1	2	1	0	1	1	0	1	1			
,	3 ou 4 strates	2		+												
	Récolte de tous les rémanents	0		-												
Gestion des rémanents d'exploitations dans la mise en oeuvre de l'itinéraire sylvicole	Récolte partielle des rémanents (moins de 50% du volume) ou mise en andain	1	Le bois mort au sol permet d'assurer différentes fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'écosystème forestier : fertilité et recyclage des nutriments, structuration du sol, micro-habitats	=	1	2	1	1	2	1	1	1	0			
	Abandon des rémanents sur le parterre de coupe	2		+												
	1 arbre/ha	1	La conservation d'un arbre mort ou sénescent par hectare fait partie des engagements PEFC. Conserver au moins 1	_		2 (4 arbres						2 (4 arbres				
Conserver un/des arbre(s) mort(s) ou sénescent(s)	2 arbres/ha	2	arbres morts ou sénescent est favorable au développement de la biodiversité associée aux stades matures des arbres et		1	1 préconisés 1		0	1	1	1	préconisés	1			
	5 arbres/ha	3	du bois	+		,						,				
Conserver un/des arbre(s) vivant de fort	1 arbre/ha	1	La conservation d'une arbre de fort diamètre, ou vieux, ou à cavités par hectare fait partie des engagements PEFC.	_		2 (4 arbres	<u>,                                    </u>					2 (4 arbres				
diamètre ou à cavité ou porteur de micro-	2 arbres/ha	2	Conserver au moins 1 arbres de l'une ou l'autre de ces catégories est favorable au développement d'une diversité		1	préconisés	1	0	1	1	1	préconisés	1			
habitat ou vieux	5 arbres/ha	3	spécifique associée aux micro-habitats correspondant	+		,						,				
	Essences de l'habitat naturel représentées à moins de 10% du couvert	0		-												
	Essences de l'habitat naturel représentées à plus de 50% du couvert, mais dans des proportions éloignées du climax	1		+	1	2	1	0	0	0	1	2	1			
	Essences de l'habitat naturel représentées à plus de 90% du couvert et dans des proportions proches du climax.	2		=												

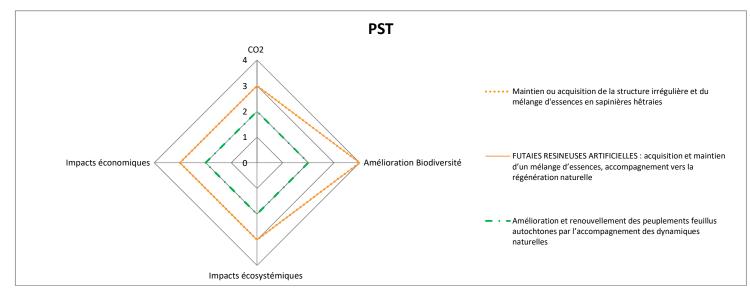
La grille BBP est a appliquer sur le peuplement d'origine puis sur le peuplement escompté décrit dans l'itinéraire sylvicole figurant dans le projet sylvicole territorial. La variation des notes permet d'établir l'opportunité de l'itinéraire au titre de son Bénéfice Biodiversité Potentielle.

Rq: Les itinéraires sapin hors station (option de l'itinéraire n°1), feuillu (itinéraire n°3) et accrus forestiers (itinéraire n°4) ont été conçus pour proposer une alternative à la coupe blanc. Leur plus-value en matière de biodiversité potentielle peut paraître limitée par rapport à la situation de départ, mais elle est en réalité très importante dans la mesure où la coupe rase + reboisement monospécifique est souvent leur issue finale.

	Bénfices s	oCio-économiqu	es Potentiels = cap	pacité de l'itinéraire à répondre à des enjeux de multifor	nctionnalité			
						nota	ation	
Indicateurs d'impact	-	0	+	Commentaires	Itinéraire 1	Itinéraire 2	Itinéraire 3	Itinéraire 4
Risques naturels  Effet de l'itinéraire sylvicole sur les risques naturels locaux (chute de blocs, avalanches, glissement de terrain).	0	1	2	<ul> <li>sylvicole augmente l'exposition aux risques naturels</li> <li>Ol'itinéraire sylvicole n'a pas d'effet sur les risques naturels locaux</li> <li>+l'itinéraire sylvicole participe à la limitation des risques naturels locaux</li> </ul>	1	1	1	
<b>Eau</b> Effet del'itinéraire sylvicole sur la quantité et la qualité de la ressource en eau.	0	1	2	<ul> <li>l'itinéraire sylvicole altère la qualité de l'eau et/ou les quantités disponible localement</li> <li>0 l'itinéraire sylvicolen'a pas d'effet sur la ressource en eau</li> <li>+ sylvicole a un effet positif sur la qualité et/ou la quantité de la ressource en eau</li> </ul>	2	2	1	
Accueil du public  Effet del'itinéraire sylvicole sur la possibilité d'accueil du public en forêt.	0	1	2	-l'itinéraire sylvicolecrée un risque pour l'accueil du public en en forêt Ol'itinéraire sylvicolen'a pas d'incidence sur l'accueil du public en forêt +l'itinéraire sylvicole limite les risques pour l'accueil du public en forêt	1	1	1	
Paysage  Effet del'itinéraire sylvicole sur les paysages locaux.	0	1	2	<ul> <li>l'itinéraire sylvicole altère les paysages locaux</li> <li>0l'itinéraire sylvicole n'a pas d'influence sur les paysages locaux</li> <li>+l'itinéraire sylvicole pérennise et/ou améliore les paysages locaux</li> </ul>	2	2	2	
				Sous- total BCP écosystémique	6	6	5	0
Indicateurs d'impact								
	-	0	+	Commentaires	Itinéraire 1	Itinéraire 2	Itinéraire 3	Itinéraire 4
Emploi local  Effet de la mise en œuvre de l'itinéraire de  sylviculture sur l'emploi à l'échelle du  territoire couvert par le PST©.	0	1	2	-l'itinéraire sylvicole n'a aucun effet sur l'emploi local  Ol'itinéraire sylvicole mobilise des emplois locaux  +l'itinéraire sylvicole participe à la création et/ou à la pérennisation d'emplois locaux	Itinéraire 1	Itinéraire 2	Itinéraire 3	Itinéraire 4
Emploi local  Effet de la mise en œuvre de l'itinéraire de sylviculture sur l'emploi à l'échelle du	0	-		-l'itinéraire sylvicole n'a aucun effet sur l'emploi local Ol'itinéraire sylvicole mobilise des emplois locaux +l'itinéraire sylvicole participe à la création et/ou à la				Itinéraire 4
Emploi local  Effet de la mise en œuvre de l'itinéraire de sylviculture sur l'emploi à l'échelle du territoire couvert par le PST©.  Produits issus de l'itinéraire de sylviculture  Usage des produits issus de l'itinéraire de		1	2	-l'itinéraire sylvicole n'a aucun effet sur l'emploi local  Ol'itinéraire sylvicole mobilise des emplois locaux  +l'itinéraire sylvicole participe à la création et/ou à la pérennisation d'emplois locaux  - les produits de l'itinéraire ne sont pas utilisés  O les produits de l'itinéraire sont destinés exclusivement à l'énergie ou la chaleur	1	1	1	Itinéraire 4

Sous- total BCP économie

	PST	CO2	Amélioration Biodiversité	Impacts écosystémiques	Impacts économiques
101			BBP	BCP écosystème	BCP économie
Cadre		4	4	4	4
IT 1	Maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences en sapinières hêtraies	3	4	3	3
IT 2	FUTAIES RESINEUSES ARTIFICIELLES: acquisition et maintien d'un mélange d'essences, accompagnement vers la régénération naturelle	3	4	3	3
IT 3	Amélioration et renouvellement des peuplements feuillus autochtones par l'accompagnement des dynamiques naturelles	2	2	2	2



Grille d'analyse							
CO2	effet carbone annuel						
0	moins de 1						
1	de 1 à 2,99						
2	de 3 à 4,99						
3	de 5 à 6,99						
4	plus de 7						
BBP	en point de variation						
0	variation négative						
1	de 0 à 1						
2	de 2 à 3						
3	de 4 à 5						
4	6 et plus						
BCP écosystème	en fonction de la note agrégée de l'item						
0	1 et moins						
1	note de 2 à 3						
2	note de 4 à 5						
3	note de 6 à 7						
4	note de 8						
BCP économie	en fonction de la note agrégée de l'item						
0	1 et moins						
1	note de 2 à 3						
2	note de 4 à 5						
3	note de 6 à 7						
4	note de 8						